

Décision

Générale

colonial

Décision n° 138 Mesure diverses.

n° 138

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

25 avril 1913

Numéro JO

n° 198 du 30/04/1913

Date du numéro

30 avril 1913

TEXTE INTÉGRAL

Et pour compter du 1er mai 1913, la solde journalière de M. Allès, agent temporaire du service des Postes et Télégraphes est portée à 10 francs par jour.